



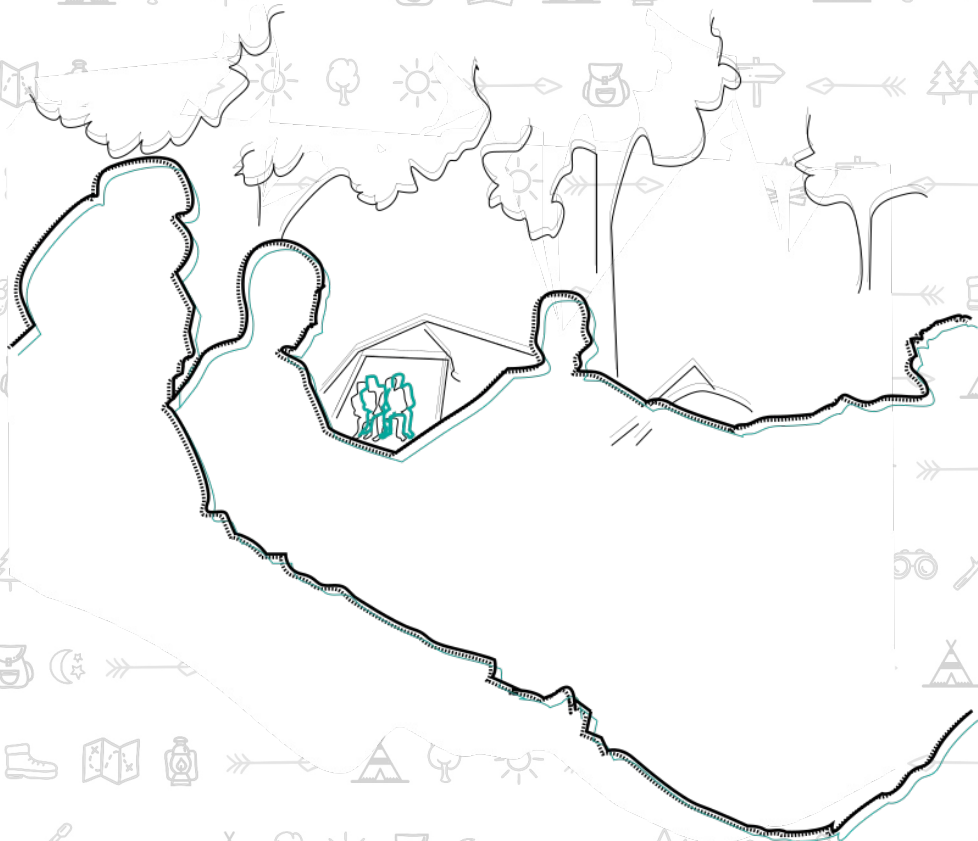
PAUVRETE & EXCLUSION



ÉDUCATION DE
QUALITÉ

INCLU'ACTION N°1

POUR LA MIXITÉ SOCIALE
VERS LE VIVRE TOUTES ET
TOUS ENSEMBLE



Guide pratique pour vivre aux Éclé-es avec
un-e jeune à besoins spécifiques issu-e du
secteur social/médico-social



ÉCLAIREUSES • ÉCLAIREURS
DE FRANCE

D'OÙ ÉCRIVONS-NOUS ?

Fondée en 1911, l'association des Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF), est un mouvement de scoutisme laïque inscrit dans l'Éducation Populaire.

Elle se veut ouverte à tous·tes : « chacun·e de ses membres est assuré·e de trouver, au sein de l'association, respect et compréhension » (extrait de l'article 1 des statuts).

La commission "Marchepieds" est animée par une équipe de bénévoles, de volontaires en service civique, de salarié·es impliqué·es dans la région EEDF Midi Pyrénées. Nous proposons des activités, créons des ressources et animons des formations pour permettre à tous·tes de découvrir le scoutisme dans un environnement qui tient compte des besoins spécifiques de chacun·e.

Notre but : faciliter l'inclusion, développer la mixité sociale et co-construire une culture commune pour pouvoir vivre tous·tes ensemble !

Le label inclu'action

Ce livret propose des questions à se poser, et quelques pistes (non limitatives) pour agir.

L'objectif n'est pas de construire un camp dont le projet pédagogique est centré sur l'inclusion, mais bien d'intégrer cette réflexion pédagogique dans n'importe quel projet.

Pense à l'écologie : ce n'est pas parce que tu as un projet interculturel que tu vas mettre de côté tes réflexes et efforts éco-citoyens. Inclu'action, c'est pareil !

Si tu t'inscris dans cette démarche, **n'hésite pas à mettre le logo sur ton projet, tes affichages, etc.** Pas besoin d'une autorisation : c'est toi qui sais si ces questionnements font partie votre réflexion pédagogique.



SOMMAIRE

La petite intro.....4-5

Un peu de vocabulaire.....6

Les besoins spécifiques.....7

Pourquoi l'inclusion ? Notre démarche.....8-9

La posture anim vs éduc.....10-11

Les cadres du vivre toutes et tous ensemble.....12-15

CONCRÈTEMENT EN PRATIQUE :

 **"aménagement de l'environnement".....16-17**

 **"traitement" et "crise".....18-19**

 **"Et malgré tout ça si".....20-21**

"réfèrent.e inclusion partenaire".....22

"réfèrent.e inclusion terrain".....23

fiches
mission

POUR NOUS CONTACTER

Si envie/ besoin de
formation, information,
partage d'expérience (...)
écrire un mail à
inclusion@eedf.fr

MERCI !

Merci à l'équipe Marchepieds qui
a rédigé des bouts de ce guide
(Jean, Justine, Malo, Delphis, Alba,
Tiphaine, Hélène) et merci à
toutes les personnes qui nous ont
fait des retours constructifs !

REPÉRAGE



Ce picto vous indique qu'il existe des ressources/
supports/ outils à ce sujet sur le site **[https://
educatif.eedf.fr/inclusion](https://educatif.eedf.fr/inclusion)**

Une liste non exhaustive de ces documents se
trouve sur la dernière de couverture !

LA PETITE INTRO

Toi aussi ?

Tu aimerais « faire vivre l'idée de la construction d'un être humain pensant, rêvant, imaginant, en perpétuelle construction et solidaire, qui ne saurait se réduire à ce statut de producteur consommateur qui est le seul projet pour l'Homme du capitalisme mondial »* ?

Tu es d'accord, l'enfant est un-e individu au même titre que l'adulte.

Tu penses que définir une personne via une de ses caractéristiques est réducteur.

Tu sais que chaque être humain a des besoins, des envies et des limites propres.

Tu n'as pas vraiment, voir pas du tout, d'expérience dans l'animation avec des jeunes en situation de handicap et/ou tu ne sais pas « comment faire ».

Imaginons que nommer « leur différence » te rassurerait, t'aiderait à mieux cerner cet « Autre », inconnu.

Et pourtant... Gaëtan est parti en séjour avec les EEDF plusieurs fois. Il a 15 ans, il aime les dinosaures, les voitures et jouer avec ses copains. Il aime écouter les autres, semble sensible à leurs émotions et a beaucoup d'humour. Il a besoin de pictogrammes pour comprendre son environnement et qu'une personne soit vigilante à ses déplacements car parfois il a envie de sortir du groupe et il n'est pas capable d'y revenir seul. Gaëtan est aussi un jeune dit « TSA » (porteur de Troubles du Spectre Autistique), mais avoir cette information/étiquette n'a jamais été utile pour l'accompagner et vivre un camp d'été avec lui.

*extrait de "L'éducation populaire une utopie d'avenir," écrit par l'équipe de Cassandra Hors champ, à partir des enquêtes de Franck Lepage.

Et la loi ?

« **Le refus d'accueillir un-e enfant ou un-e jeune, fondé sur la seule constatation de son handicap, constitue une discrimination** au sens de l'article 225-1 du Code pénal. Tout enfant ou adolescent-e quel que soit la nature de son handicap, a **le droit de participer aux différents types d'Accueil Collectif de Mineur à condition qu'il-elle ne soit pas en danger et ne mette pas en danger les autres enfants** », extrait guide JPA spécial directeur

Comment faire ?

Rappelons-nous qu'aux Éclé-es, nous ne sommes pas des professionnel·les de la santé ou du social : nous sommes des responsables d'animation. **Notre crédo c'est jouer, créer et apprendre tous·tes ensemble dans la nature, quel que soit notre âge, origine sociale/ethnique, genre et/ou capacités !**

Ce guide est un **coffre aux trésors, il compile un ensemble de ressources, de supports à vocation d'inclusion**. Son objectif : **déconstruire les représentations et reconstruire du savoir sur les notions de besoin spécifique, du rôle de l'animateur·trice et vous proposer notre démarche d'inclusion et ses moyens de mise en oeuvre avec un ensemble de fiches pratiques.**

Il est destiné aux équipes d'animation scouts qui seraient prêtes, non pas à demander aux jeunes de se conformer au fonctionnement existant, mais plutôt à **aménager l'environnement en fonction des besoins spécifiques de chacun·e des individus qui constituent le groupe.**

Gardons à l'esprit que **c'est en créant un même langage, une culture commune qu'il est possible de vivre tous·tes ensemble.**

Où ça ?

Partout ! Le contenu de ce livret et les réflexions et modes d'action qu'il propose sont valables pour toutes les activités de l'association : stages de formation, rassemblements, fonctionnement de notre vie associative...

UN PEU DE VOCABULAIRE

Inclusion = La société actuelle demande à ses membres de posséder certaines capacités pour participer pleinement à la vie en société. L'inclusion est une démarche remettant en cause cette idée : c'est donc l'ensemble des actions permettant que toute personne soit respectée et ait accès aux mêmes opportunités, quelques soient ses capacités.

Secteur social et médico-social = Ensemble des structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de handicap, les mineur-es et jeunes majeur-es placé-es par les services de protection de l'enfance, les personnes en situation de précarité, pauvreté et/ou exclusion sociale.

Handicap = Ensemble des choses qui produisent pour une personne une limitation de l'activité ou une restriction de la participation à la vie en société. On parle de personnes en "situation de handicap".

Norme sociale = Notion qui définit quelles sont les manières de faire, d'être et de penser qui sont « normales » dans un groupe. S'éloigner de la norme est perçu comme une déviance et expose à des sanctions (insultes, restrictions institutionnelles, etc.). Il en découle donc des relations de pouvoir et des discriminations.

Validisme = Système faisant de la personne valide la norme sociale. Cela engendre par exemple des infrastructures pensées pour les personnes valides ou une sur-représentation de ces personnes dans les médias et les lieux de pouvoirs mais aussi de la discrimination positive.

LES BESOINS SPÉCIFIQUES

Un **besoin** est quelque chose qui nous est **nécessaire pour bien fonctionner**. Les besoins concernent **tout le monde**, indépendamment du vécu, de la situation actuelle ou des caractéristiques de chacune.

L'environnement est en général aménagé pour répondre aux **"besoins-types"**, c'est-à-dire aux besoins des personnes dites "normales" :

Le besoin d'estime de soi, avoir confiance, se respecter

Le besoin d'accomplissement : choisir, être dans la réussite

Le besoin de sécurité affective, morale et physique

Les besoins physiologiques : manger, boire, faire caca/pipi, dormir

Le besoin d'appartenance : amis, amour.s



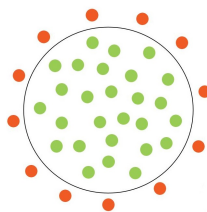
Or, **la norme n'inclue pas tout le monde**, et donc **certains besoins ne sont pas toujours pris en compte** dans certaines situations. On parle de **besoins spécifiques**

EXEMPLES :

Les portions de nourriture sont souvent réfléchies en fonction de données de références pour la tranche d'âge des enfants. Mais certains ont une croissance « précoce » par rapport à la norme. Ils peuvent avoir besoin de plus de nourriture.

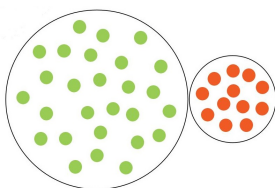
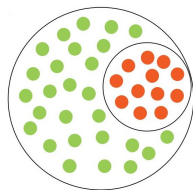
D'autre peuvent avoir besoin de plus d'accompagnement lors des temps de douches ou de transition entres 2 activités...

POURQUOI L'INCLUSION ?



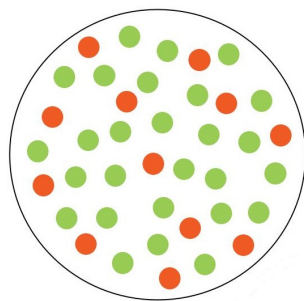
Généralement, nous sommes plutôt d'accord : on souhaite éviter l'**exclusion**.

Mais on a tendance à penser que c'est à la personne de s'adapter, de « faire un effort ». C'est la logique d'**intégration**.



On peut aussi être tenté·e d'adapter la situation à la personne uniquement, créant ainsi des traitements différenciés, de l'exclusion et des sentiments d'injustice. C'est la logique d'**adaptation/ séparation**, synonyme de discrimination positive. Cela peut être une étape, mais pas la finalité.

On va plutôt ici essayer de **créer des situations qui répondent aux besoins de notre public et non à un public-type**. C'est la **logique d'inclusion**. Cela va demander, d'une part, de bien connaître son public et ses besoins, et d'autre part, de sortir de nos habitudes et chemins de pensées tout tracés.



NOTRE DÉMARCHE D'INCLUSION

Inclure des enfants en situation de handicap, autrement dit à besoins spécifiques, aux Éclé-es, c'est affirmer plusieurs valeurs :

Coéducation : tout le monde a la possibilité d'apprendre, de faire et de transmettre.

Les **besoins spécifiques** et les **rythmes particuliers** de chaque jeune doivent être pris en compte. Il n'est **pas nécessaire d'avoir un diplôme particulier** ou d'organiser un séjour adapté pour accueillir un-e enfant avec des besoins spécifiques.

Démocratie : participation de tous-tes.

Tous-tes les enfants ont un **droit inconditionnel d'accès aux loisirs**. Donc toutes nos activités doivent être **accessibles à tous-tes les enfants**. Les **besoins d'accompagnement permanents et complexes** de certain-es enfants ne sont **pas un obstacle** à leur participation.

Solidarité : l'inclusion des personnes avec des besoins spécifiques relève d'une responsabilité collective.

Ce n'est **pas à l'enfant de s'adapter** mais à l'équipe de responsables de **prendre en compte les besoins, envies et limites de tous-tes les enfants**. Les enfants ont une **responsabilité mutuelle** les un-es envers les autres et prennent soin des autres et d'elle-eux-mêmes.

Écocitoyenneté : être responsable de son environnement.

L'environnement doit être **aménagé**, permettant à tous-tes d'**expérimenter de nouvelles choses** tout en étant **en sécurité**. C'est la situation qui fabrique les handicaps. Créons des **situations qui permettent à chacun-e d'utiliser ses pleines capacités pour vivre libre avec la nature !**

Laïcité : toute personne doit être respectée dans ses choix et ses caractéristiques.

Des **stéréotypes et des discriminations** à l'égard des enfants avec des besoins spécifiques existent, et **nous nous engageons à lutter contre**.

Nous **refusons que la personne valide en bonne santé soit la norme universelle et l'idéal à atteindre**. Nous refusons les discours, actions ou pratiques misérabiliste, condescendants et dénigrants.

LA POSTURE D'ANIM (VS ÉDUC)

Permettre aux jeunes de développer leur autonomie : oui. Mais à notre échelle, dans notre cadre d'accueil de scoutisme laïque. **Nous sommes des responsables d'animation aux Éclé-es, pas des éduc's** dans une institution sociale ou médico-sociale. Alors voilà un rappel des compétences BAFA/ASF : ce qu'on attend de nous pour accueillir un·e jeune avec des besoins spécifiques... ni plus, ni moins !

1. Assurer la sécurité physique et morale des mineur-es

Prendre en compte **les besoins-types et les besoins spécifiques** de tous·tes et mettre en œuvre des actions de **prévention** pour éviter la mise en danger.

2. Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineur-es

Objectif : **permettre le vivre tous·tes ensemble**. Pour trouver des **mo-yens** : s'appuyer sur des ressources relatives à l'inclusion (ce guide, de la formation...).

3. Construire une relation de qualité avec les mineur-es qu'elle soit individuelle ou collective

Souvenons-nous que nous pouvons rappeler à nous-même et à chaque enfant que :

Nous sommes des individu-es qui allons vivre ensemble

Nous tiendrons compte ensemble de nos besoins pour être capable de concrétiser nos envies

Ces besoins et capacités peuvent être similaires et parfois différentes

Nous avançons dans un but commun : vivre ensemble dans la nature en expérimentant chaque jour les valeurs des EEDF

Et en même temps je suis responsable de toi face à la loi et pas toi de moi : le moment où mon attitude, ma parole et mes actes sont non-négociables avec toi, le moment où je décide moi, avec ou sans ton accord c'est lorsque ta sécurité, celle des autres ou la mienne est menacée.

Alors nous co-construirons un cadre de vivre ensemble qui tiendra compte de chacun-e, du groupe et de notre environnement.

Si tu ne peux plus t'inscrire dans ce cadre, nous chercherons des solutions ensemble, pour t'en décaler pour mieux y revenir, ou non, en fonction de la situation.

4. Participer à l'accueil, la communication, et le développement des relations entre les différents acteurs-trices

Notre rôle est de **faire remonter** aux personnes responsables **les informations** le-la concernant. En aucun cas on ne doit tout régler ou avoir peur de dire ce qu'il a pu se passer si certaines situations étaient difficiles. Et surtout ne pas hésiter à dire ce qui était positif.

5. Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités

Et oui, là on fait vivre le projet péda, parfois on se trompe, parfois on passe un moment super mais **toujours ensemble** ! Il vaut mieux préparer 2 activités au choix qui répondent chacune à des besoins différents où tout le monde peut participer, plutôt que d'en faire une seule qui exclura certaines.

6. Accompagner les mineur-es dans la réalisation de leurs projets

Vive les **projets spontanés** et les activités créées à partir des **envies des enfants** ! Comment on concrétise nos envies ? **Faut-il avoir de nouveaux savoir-faire ? Apprenons. Est-ce un rêve ? Ajustons avec nos moyens.**

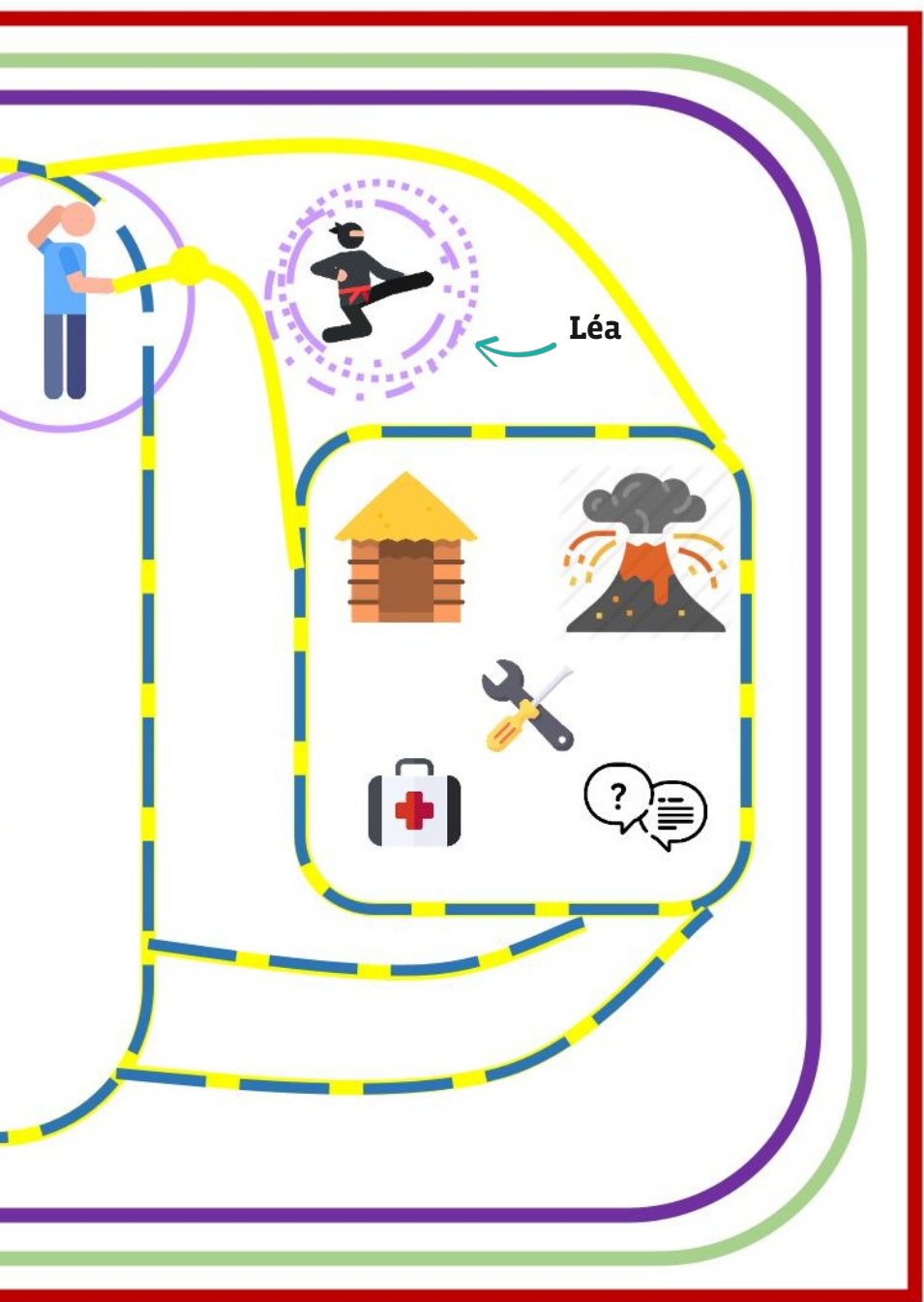
7. Prendre du recul sur soi et son action

Comme d'hab' : on est accompagné-e par quelqu'un dans une démarche de formation et on n'hésite pas à analyser un peu ce qu'on fait. **Qu'est-ce qui fonctionne ? Qu'est-ce qui bloque ? Pourquoi ? Comment je peux faire pour réajuster ?**

LES CADRES DU



VIVRE TOUTES ET TOUS ENSEMBLE



Une des limites de **Léa** a été atteinte, elle a transgressé les règles de vie, elle est sortie du cadre...



Le cadre législatif du pays = la loi



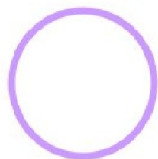
Le cadre associatif des EEDF = projet éducatif, méthode scout, orientations nationales, orientations régionales, le projet pédagogique



Le cadre de la démarche d'inclusion avec sa mise en pratique



Le cadre de la vie collective = les règles négociables co-construites avec les mineurs pour ce camp



Le cadre individuel respecté = les envies, besoins et limites spécifiques de chacun.e des participant.es



Garant.e de la sécurité morale et physique des mineurs = l'animatrice ou l'animateur



Responsable de la sécurité morale et physique de l'ensemble des participant.es = la directrice ou le directeur

...**Samy** reste garant de la sécurité de Léa et va lui permettre de se décaler du groupe via le support/ espace le plus adapté à ce moment-là. Ainsi après réparation, elle pourra mieux revenir.



Cadre de mise en sécurité affective, morale et physique

Espace de mise en sécurité lorsqu'un jeune sort du cadre et a besoin de se décaler du groupe (non-respect des règles de vie, mise en danger, difficulté exprimée...).

Action de réparation co-construite avec le.e jeune pour mieux revenir vers le groupe et réintégrer le cadre de vie collective.



Passer par le soin avant de réparer = un verre d'eau à l'infirmerie, un lavage approfondi des ongles des mains et des pieds, désinfection de tous les petits bobos...



Passer par le lieu « refuge » avant de réparer = espace pour se ressourcer



Passer par le lieu « volcan » avant de réparer = espace pour se défouler



Passer par l'expression des émotions avant de réparer avec un support type « échelle des émotions »



Passer par la participation à des actions logistiques périphériques à la vie du groupe = participer autrement, et pourquoi pas réparer ?

L'AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

AVANT un séjour

L'ESPACE DE VIE :

☐ **L'espace à soi dans le collectif** : penser l'organisation des espaces pour permettre aux jeunes d'être seul-es pour se changer + en cas de besoin d'être hors du collectif : coins "colère" (volcan) et "refuge" + une échelle des émotions/ fatigue. Ces espaces peuvent être collectifs et/ou personnels, définis et aménagés avec les jeunes. 

☐ **L'accessibilité** : PAS trop loin, ni dans le noir, ni trop haut/bas + acheter des lampes solaires et des veilleuses à piles pour rassurer la nuit.

☐ **L'identification** : prévoir des supports avec pictogrammes + un plan pour permettre aux enfants de bien se repérer dans leur environnement. 

☐ **La répartition** : prévoir les déplacements quotidiens des enfants et les rendre les plus fluides possibles en pensant un agencement spatial thématique et logique. À NOTER : une tente linge est nécessaire.

☐ **La délimitation** : poser des limites claires au terrain général et entre les différents espaces pour créer un cadre contenant.

LES RÈGLES DE VIE

☐ **La Construction** : à l'intérieur du cadre donné par la loi, inscrire dans son projet péda le cadre non-négociable pour l'équipe puis les règles négociables à construire avec les jeunes.

☐ **L'Application** : penser les actions possibles pour les appliquer (conseils quotidiens, affichages, ressources sur la gestion de conflits, etc).

EXEMPLE : une règle posée par la loi est l'interdiction de discrimination. Pour qu'elle soit appliquée, on peut faire des activités de sensibilisation.

☐ **L'Aménagement** : TOUS-TES les membres de l'équipe doivent connaître le contenu des questionnaires de renseignements individuels.

☐ **L'Universalité** : Les règles sont les mêmes pour tous-tes, on n'adapte pas une règle à un-e jeune, on crée une règle correspondante à tous-tes. **EXEMPLE** :

mettre en place un-e responsable référent pour chaque enfant.

PENDANT un séjour

L'ESPACE DE VIE :

- ☐ **Se repérer** : faire un tour des lieux en s'assurant que les enfants identifient bien les différents endroits.
- ☐ **S'approprier** : créer avec les enfants les actions qui n'ont pas été faites avant le séjour (pancartes, limites du terrain, etc...).
- ☐ **Utiliser** : vérifier que les enfants utilisent les espaces comme prévus (vigilance sur les besoins primaires, WC, douches, accès à l'eau, lieu/orga du repas adapté à chacun-e, couchage).
- ☐ **Réajuster** : identifier les problèmes et proposer des modifications pour avoir des espaces qui répondent aux besoins de tous-tes.

LES RÈGLES DE VIE

- ☐ **Sensibiliser** : mettre en place des activités de sensibilisation aux besoins spécifiques.
- ☐ **Organiser la vie quot'** : mêmes services pour tous-tes mais en prenant en compte les capacités de chacun-e **EXEMPLE : tout le monde est inscrit dans la grille des services mais pour certain-es enfants, un-e adulte/autre enfant va les accompagner à faire leur service.**
- ☐ **Réguler la vie du groupe** : créer des espaces de paroles co-construits avec les enfants. **EXEMPLE : organiser un conseil d'équipage avec un enfant qui fait souvent des crises pour qu'il explique lui-même à son équipage quels sont ses besoins.**
- ☐ **Retours en équipe** : prendre un temps avec TOUTE l'équipe (pas juste les référent-es) chaque soir sur l'accompagnement des enfants avec des besoins spécifiques.

APRÈS un séjour

- ☐ Faire un **bilan collectif** de ce qui a (pas) marché et en tirer des conclusions de réajustement pour la prochaine fois.
- ☐ Faire apparaître les observations de chacun.es des membres de l'équipe dans le **bilan individuel** aux familles,/ pro. référent-es.



LES TRAITEMENTS

AVANT un séjour

- ☐ **Check-up documents** : ordonnance, fiche sanitaire et contact du ou de la médecin prescripteur·trice du traitement sont lisibles et clairs. Si ce n'est pas le cas contacter les personnes responsables de l'enfant pour que ça le soit.
- ☐ **Check-up à propos de la préparation des outils** : une tente infirmerie assez grande avec du matériel et des espaces bien définis, un tableau de traçabilité des traitements avec des cases à cocher prise par prise, un porte-vue ou classeur pour ranger les ordonnances et fiches sanitaires des enfants, une grande caisse qui ferme à clef pour les traitements (comme ça on ne mélange pas, on sait où et à qui est quoi et c'est en sécurité).
- ☐ **Construire un système de contrôle régulier formel avec le·a responsable des traitements et le·la responsable du séjour** pour s'assurer que les traitements ont tous été donnés au bon moment chaque jour.

PENDANT un séjour

- ☐ **On se met des alarmes** avec notre téléphone/montre de rappel pour les prises de traitement.
- ☐ **On prend le temps** de remplir les supports de traçabilité après chaque prise de traitement et de bien fermer la caisse.
- ☐ **On pense à faire des check-up quotidiens** avec le·la responsable du séjour pour s'assurer que les traitements aient été donnés.

AU MOMENT DU DÉPART : on assure le retour du traitement

- ☐ **Ranger** la caisse de traitements + les documents.
- ☐ **Préparer** une pochette par enfant avec ordonnance et traitement.
- ☐ **S'assurer** de la remise en main propre de chaque pochette à la personne responsable de l'enfant.

LES CRISES

AVANT un séjour permettre à chacun-e :

☐ **d'avoir un même niveau d'information**, on prévoit des pictogrammes pour le repérage dans l'espace, le temps et le groupe :

→ affichage pour lieux de vie, journée type, grille d'activité, règles de vivre-ensemble.

→ préparation d'une activité de présentation autour des besoins, envies et limites de chacun-e, responsables et jeunes compris (si certain-es enfants ont besoin d'aide pour s'exprimer on les accompagne en étant fidèle à ce qu'ils-elles nous disent pour le restituer au mieux ensuite).

☐ **d'avoir un espace où on peut se décaler du groupe**, on prévoit 3 lieux dédiés : un pour exprimer sa colère/son énervement (le volcan ?), un autre pour être au calme, se ressourcer (le refuge ?) puis un espace tiers pour sortir totalement du lieu de camp et participer différemment (le QG ?).

☐ **d'aborder la fin du séjour le plus tranquillement possible et se dire « au revoir »**, on prépare des ateliers de confection de souvenirs, on prévoit l'organisation de la désinstallation du lieu de camp en incluant les enfants.

PENDANT un séjour

☐ Le premier jour **on installe avec tous-tes les jeunes l'ensemble des pictogrammes** puis **on les utilise** tout au long du séjour.

☐ Le premier jour (veillée ?), **on anime l'activité de présentation où tout le monde peut exprimer ses besoins et limites spécifiques**.

☐ **On anime l'activité autour des règles de vivre-ensemble** avec création de pictogrammes, cela en tenant compte des besoins et des limites spécifiques de tous-tes exprimés lors de l'activité de présentation.

☐ Dans le même temps, **on décide, avec les jeunes, des lieux pour se décaler du groupe** et on pose les règles qui les accompagnent (peut-on y aller seul-e ? A quel moment ?)

☐ Un peu avant la fin du séjour : **on commence à parler du départ, on anime les activités prévues pour se dire « au revoir »**.



...check-list

ET MALGRÉ TOUT ÇA SI...

"Ces médicaments sont forts, et si on se trompait ? Qu'on oubliait ? Et si un-e autre jeune les trouvait ?" "Et puis si un-e jeune devenait violent ?"

Lorsqu'on manque d'informations, que nos besoins ne sont pas satisfaits et/ou que nos limites ne sont pas respectées, on commence à avoir peur, à se sentir en insécurité, en manque de repères. Dans ces moment-là on peut être débordé-e par ses émotions, alors...

AVANT UN SÉJOUR on fait de la prévention, on anticipe, on se prépare.

voir la check-list détaillée en p.18-19

PENDANT UN SÉJOUR On fait de son mieux pour mettre en œuvre ce qu'on a prévu.

voir la check-list détaillée en p.18-19

UN SOUCI AVEC LE TRAITEMENT : on ne s'affole pas !

☐ Installer l'enfant concerné-e à l'infirmerie avec une personne calme.

☐ Prévenir le-a responsable du séjour et se répartir les tâches :

☐ Appeler le 15 en présence de l'enfant avec de quoi écrire, la fiche sanitaire et l'ordonnance et on explique ce qu'il s'est passé au ou à la médecin. A la fin de la conversation demander le numéro de notre dossier (au cas-où il faille rappeler pour une continuité et éviter l'attente).

☐ Suivre scrupuleusement les instructions du-de la médecin.

☐ Après avoir fait ce qu'il faut pour écarter le danger, prévenir les personnes responsables de l'enfant en étant rassurant-e et concis-e.



→ ET EN CAS DE CRISE : pas de panique !

- ☐ Un-e responsable d'animation **se décale du groupe avec le-la jeune "en crise"** dans un lieu à l'écart de l'espace commun, un endroit délimité et sécurisé.
- ☐ On demande à **un-e autre responsable de rester proche**, prête à intervenir si besoin/ danger.
- ☐ On **empêche physiquement le-la jeune de se faire du mal, faire mal aux autres** en entravant ses gestes : se mettre derrière le-la jeune le torse contre son dos en l'entourant et en attrapant ses bras peut aider à faire redescendre l'agitation du corps et avoir un effet « contenant ». Attention à bloquer la tête pour éviter un coup dans le visage.
- ☐ **Si l'on ne parvient pas à « sécuriser » la situation** et que la mise en danger persiste, **on contacte le 15.**

QUAND LE-LA JEUNE EST APAISÉ-E on communique

- ☐ **On se réfère au cadre de vivre-ensemble posé collectivement** et on discute : qu'est-ce que tu as ressenti ? Arrives-tu à savoir pourquoi ?
- ☐ On prévoit **un temps d'échange avec le-la responsable du séjour** pour aborder la mise en danger et l'obligation de sécurité pour tous·tes du·de la directeur·trice.
- ☐ Pour la suite du séjour, **l'enfant prend des engagements** à sa hauteur et **l'équipe encadrante fait de même pour "réparer" via la technique du "message clair"**. En abordant toujours ce qu'on est capable/incapable de faire. Notamment dans le cas où la sécurité des participant·es/encadrant·es est en jeu et où un départ est à envisager.
- ☐ **Retour dans le groupe après que les actions de réparation** aient été engagées, et un **espace de parole ouvert avec les autres jeunes.**
- ☐ Lorsqu'on peut prendre du temps et se décaler, on établit un plan d'action avec le-la responsable du séjour pour **informer les personnes responsables du·de la jeune**. **EXEMPLE : écrire une "note d'incident" et l'envoyer par mail avec en copie l'organisateur·trice des séjours.**

La norme : les acteur-trices éducatif-ves principaux-ales d'un-e jeune sont ses parents. Or, il existe une multitude d'autres acteur-trices issues du secteur social et médico-social. Ce sont des professionnel-les donc les relations seront un peu différentes.

AVANT

- ☐ **Etre volontaire** en tant que membre de l'équipe de groupe pour la mission de **réfèrent du lien avec les différent-es acteur-trices**. Objectif : fluidifier la communication et limiter la perte d'information.
- ☐ **Prendre contact avec vos interlocuteur-trices, échanger sur vos besoins et contraintes mutuelles en termes de communication.**
- ☐ **Leur envoyer les documents administratifs à remplir**, dont la fiche recensant les besoins spécifiques du/de la jeune. Si un devis est demandé, contacter l'équipe inclusion pour accompagnement (voir p.2). 

Récupérer l'ensemble des documents et vérifier que tout est complet.

- ☐ Certaines informations sont confidentielles, ne demander que celles strictement nécessaires.

Communiquer avec "le-la réfèrent-e inclusion de terrain" les infos/

- ☐ documents nécessaires à l'accueil du/de la jeune.

PENDANT

- ☐ Après avoir échangé avec le-la "réfèrent-e inclusion terrain", **envoyer un message dans les premiers jours du séjour pour tenir informées** les familles et institutions du déroulé du camp/weekend.
- ☐ **Se mettre en lien avec elles-eux rapidement en cas de problème/questions** et communiquer avec le-la "réfèrent-e inclusion terrain".
- ☐ Des échanges plus réguliers peuvent avoir lieu au besoin.

APRÈS

- ☐ Après récupération auprès du/de la "réfèrent-e inclusion terrain", **envoyer à tous-tes les acteur-trices éducatif-ves concerné-es** un bilan individuel du séjour.

RÉFÉRENT.E INCLUSION TERRAIN

Un enfant peut demander plus d'attention que la norme dans la vie quotidienne, la gestion des émotions/frustration. Il est donc intéressant de désigner un-e référent.e inclusion pendant le séjour/l'année. Cette personne peut accompagner l'enfant dans la plupart des situations au début du séjour.. L'objectif est ensuite que petit à petit l'ensemble de l'équipe puisse assumer ce rôle et que le-la référent.e reste une personne ressource.

AVANT

- ☐ **Etre volontaire** pour cette mission, **s'en sentir capable** et avoir des ressources (ne pas hésiter à contacter l'équipe inclusion, voir p.3). 
- ☐ **Rencontrer le-la jeune au sein de son institution/ famille d'accueil** pour : se présenter mutuellement, présenter le séjour, le lieu et surtout rassurer.
- ☐ **Réfléchir à l'aménagement de l'espace et du temps** : pictogrammes, lieu volcan, refuge et lieu tiers en cas de sortie du cadre (voir p.12 à 17). 
- ☐ **Synthétiser les besoins spécifiques du-de la jeune** via les docs donnés par le-la "référent.e inclusion" partenaire puis en parler avec le reste de l'équipe.

PENDANT

- ☐ **Sensibiliser l'ensemble du groupe** : lors des règles de vie, sanctionner les moqueries + organiser un jeu "brise-glace" sur les besoins spécifiques. 
- ☐ **Mettre en place un lieu "volcan", "refuge" et un lieu tiers** pour les moments où on n'est plus capable de rester sur le lieu collectif (voir p.16 à 20). 
- ☐ **Accompagner l'équipe à assurer de façon progressive la sécurité des enfants avec des besoins spécifiques.** **EXEMPLE : au début, lorsque on part en pause, passer le relais à une personne identifiée qui s'en sent capable.**
- ☐ **Anticiper les transitions entre les activités** : prévenir en avance de la fin d'une activité et annoncer la prochaine activité.
- ☐ **Préparer la séparation** : rappeler souvent les nuits restantes, organiser un atelier où fabriquer des petits souvenirs à offrir aux copains-ines, ect.

APRÈS

- ☐ **Rédiger un bilan individuel** du séjour et le transmettre au-la référent.e partenaire /\ Se baser sur des faits, utiliser le regard croisé avec les autres membres de l'équipe pour limiter le jugement. 

LES OUTILS PÉDA EXISTANTS :

- **Trame de bilan individuel** vierge
 - **Trame de note d'incident** vierge
 - **Trame de questionnaire de renseignements** vierge pour recueillir les besoins spécifiques des jeunes accueilli-es en institution sociale et/ou médico-sociale.
 - **Pictogrammes** pour se repérer dans le temps, l'espace et les règles de vie.
 - **Notices pour créer des outils** avec ces pictogrammes (horloge de journée type, échelle de fatigue, échelle des émotions...).
 - **Fiche d'activité "brise-glace"** autour de la notion de besoin spécifique.
 - **Un exemple de fonctionnement de lieu tiers** pour permettre à chacune-e de trouver sa place hors du collectif si besoin : **le QG**.
 - **Une séquence de formation** pour être sensibilisé-e aux questions d'inclusion + s'approprier cet inclu'action n°1.
- (...) à retrouver sur la page <https://educatif.eedf.fr/inclusion>

À VENIR TRÈS BIENTÔT



L'INCLU'ACTION N°2, un nouveau guide pratique sur l'accueil de l'"Autre" de manière plus générale.



Un petit livret ressource et informatif sur les différents secteurs de l'éducation spécialisée.



Direction de région académique
à la jeunesse, à l'engagement et
aux sports (DRAJES)